

## Les déchetteries où déposer votre boîte spécifique :

### Chalon-sur-Saône - Rue des Frères Lumière

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h - Fermée le jeudi

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Fermée le jeudi

### Saint-Marcel - Rue de la Villeneuve

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h - Fermée le mercredi

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Fermée le mercredi

### Saint-Rémy - Zone Industrielle les Alouettes

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h - Fermée le mardi

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Fermée le mardi



## + d'infos :



Le Grand Chalon - Environnement et Gestion des Déchets

1 rue Paul Sabatier - 71100 Chalon-sur-Saône

Tél. : 03 85 43 37 65/Fax : 03 85 43 50 21

[www.legrandchalon.fr](http://www.legrandchalon.fr)

[contact@legrandchalon.fr](mailto:contact@legrandchalon.fr)

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie



e pagand > 09/06 < Imprimé sur papier recyclé

seringues, aiguilles, lancettes ...

## Déchets piquants,



Procurez-vous une boîte spécifique  
en pharmacie et apportez-la  
dans les déchetteries à  
Chalon, Saint-Rémy et Saint-Marcel



[www.legrandchalon.fr](http://www.legrandchalon.fr)



Vous vous soignez à domicile et utilisez des aiguilles ou seringues : l'élimination de ces déchets était pour vous, jusqu'à aujourd'hui, très problématique. Le Grand Chalons a donc décidé de mettre en place une collecte spécifique par l'intermédiaire des pharmacies et de ses déchetteries à Chalons, Saint-Rémy et Saint-Marcel.

### À qui s'adresse cette collecte ?

Aux particuliers en automédication, qui utilisent des aiguilles ou seringues et vivent dans le Grand Chalons.

### Combien ça coûte ?

Cette collecte est entièrement gratuite. La distribution, la collecte et l'élimination des boîtes spécifiques sont prises en charge par le Grand Chalons.

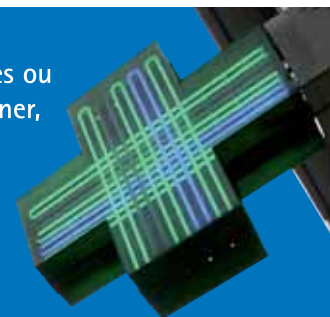
#### Ce que dit la loi :

Selon la réglementation en vigueur (décret du 6 novembre 1997), toute personne produisant des déchets d'activités de soins à risques infectieux est responsable de leur élimination.

Cette obligation incombe également aux particuliers en automédication qui se trouvent confrontés au problème d'évacuation de leurs déchets piquants (seringues, aiguilles usagées...).

### Comment ça marche ?

- 1 Si vous utilisez des seringues ou des aiguilles pour vous soigner, rendez-vous dans l'une des pharmacies participantes (liste ci-jointe) pour vous inscrire.
- 2 Le pharmacien vous remet la 1<sup>ère</sup> boîte d'une contenance de 2 litres, conforme aux normes légales.



- 3 Lorsque la boîte est pleine, déposez-la dans les déchetteries du Grand Chalons à Chalons, Saint-Rémy ou Saint-Marcel (adresses au dos) et récupérez un nouveau conteneur numéroté. Un bon de prise en charge vous sera remis.

Si vous ne pouvez pas vous rendre en déchetterie (personne à mobilité réduite), une collecte à domicile est mise en place en contactant le Grand Chalons au 03 85 43 37 65.